

CONSULAT GENERAL DE FRANCE
AU CAIRE

**LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR
A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE DE BOURSE**

Documents à fournir quelle que soit votre situation :

- Formulaire de demande de bourse dûment complété et signé
- Livret de famille
- Carte d'inscription au registre des Français établis hors de France des membres de la famille
- Passeports des membres de la famille
- Dernière facture d'électricité, de gaz, d'eau et de téléphone
- Attestation de l'employeur justifiant de sa non-participation aux frais de scolarisation
- Certificat de radiation ou attestation de non-paiement de la Caisse d'Allocations Familiales (à l'exception des travailleurs exerçant hors de France maintenus au régime français de Sécurité Sociale ou les familles n'ayant jamais résidé en France)
- Copie carte grise du ou des véhicules possédés
- Relevés des comptes bancaires de l'année n-1

Documents à fournir en fonction de votre situation familiale, financière et patrimoniale :

Situation familiale

✓ En cas de divorce ou de séparation :

- Copie du jugement de divorce ou de séparation

✓ Dans le cas où la garde de l'enfant est confiée à d'autres personnes que les parents :

- Copie du jugement confiant la garde ou la tutelle.

✓ En cas de décès d'un des parents :

- Copie de l'acte de décès et des justificatifs de la pension de veuf et d'orphelin

✓ En cas de Pacte Civil de solidarité (PACS) :

- Copie de l'acte

✓ Pour les personnes déclarant vivre seules avec leurs enfants :

- Attestation sur l'honneur de non-concubinage

Situation financière (année écoulée)

1- Ressources

✓ Pour les salariés :

- 12 bulletins de salaire de l'année de référence

ou

- Attestation de l'employeur mentionnant le montant du salaire annuel (brut et net)
- Avis d'imposition ou déclaration des revenus visée par les services fiscaux

✓ Pour les professions libérales et les travailleurs indépendants (commerçants, artisans) :

- Avis d'imposition sur les bénéfices ou déclaration des résultats visée par les services fiscaux
- Statuts de la société
- Compte d'exploitation et bilan établis et visés par un comptable agréé.
- Relevés bancaires des 3 derniers mois
- Avis d'imposition sur les revenus à titre personnel de l'activité exercée

✓ Pour les retraités ou pensionnés :

Relevé annuel des retraites ou pensions perçues

✓ Pour les demandeurs d'emploi :

Justificatif des indemnités de licenciement ou des allocations chômage perçues

Avis d'imposition (ou de non-imposition)

✓ Pour les étudiants :

Justificatifs des revenus

✓ Pour les parents bénéficiant d'une bourse d'étude ou de recherche :

Justificatif du montant de la bourse reçue

✓ Pour les familles bénéficiant de prestations sociales :

Justificatifs des allocations, indemnités ou aides à caractère social perçues

✓ Pour les bénéficiaires d'une aide financière provenant de particuliers (famille, amis...) :

Justificatifs attestant du versement des aides (relevés bancaires, attestations de transferts de fonds...)

✓ Pour les personnes bénéficiaire d'une pension alimentaire :

Justificatifs de la pension alimentaire telle que perçue ou pièce attestant d'une action en justice pour obtenir son versement

✓ Pour les personnes percevant des revenus mobiliers (placements financiers) ou vivant de leurs économies ou d'emprunts à la consommation

Avis d'imposition sur les revenus mobiliers perçus, relevé bancaire annuel présentant la situation du portefeuille ou relevés de comptes bancaires

Justificatifs des prêts bancaires (montant, durée, amortissement)

✓ Pour les bénéficiaires de revenus immobiliers :

Avis d'imposition sur les revenus immobiliers perçus

✓ Pour les demandeurs ayant vendu un bien immobilier ou reçu en héritage des biens mobiliers au cours de l'année précédente:

Relevé de compte du notaire attestant du produit net de la vente ou du montant net des valeurs mobilières héritées.

2- Avantages en nature

✓ Pour les demandeurs occupant un logement de fonction mis à disposition par l'employeur :

Attestation délivrée par l'employeur mentionnant la composition du logement, son adresse et sa valeur locative

✓ Pour les demandeurs bénéficiant d'une voiture de fonction :

Copie de la carte grise du véhicule mis à disposition par l'employeur

✓ Pour les demandeurs bénéficiant d'autres avantages en nature de la part de leur employeur ou de leurs proches :

Attestation délivrée par l'employeur mentionnant la nature et le montant estimé des avantages en nature (billets d'avion, téléphone, personnel de service, eau, gaz électricité...)

3- Charges

Logement

✓ Pour les locataires :

Contrat de location

3 dernières quittances de loyer (provisions pour charges incluses)

✓ Pour les demandeurs en accession à la propriété (résidence principale dans le pays d'expatriation uniquement) :

Tableau d'amortissement des prêts immobilier contractés

✓ Pour les personnes logées gratuitement :

Attestation d'hébergement

Charges sociales obligatoires

Justificatifs des cotisations d'assurance maladie ou de retraite (fiches de paie, attestation de l'employeur ou attestation du paiement des cotisations par l'organisme prestataire lorsqu'elles ne sont pas prélevées sur le salaire, attestation de la Caisse des Français de l'Etranger.

Impôts sur le revenu

Avis d'imposition

Pension alimentaire

Justificatifs des versements

Personne handicapé à charge

Justificatifs des dépenses non couvertes par un système de protection sociale

Autre personne à charge

Justificatifs des ressources de la personne à charge (revenus, patrimoine)

Justificatifs des dépenses correspondant à son entretien

Garde d'enfants

Justificatifs du paiement des dépenses (rémunération du personnel de maison exclue)

Autre enfants scolarisés en France

Certificat de scolarité des enfants concernés

Situation patrimoniale

Biens mobiliers

Relevé bancaire annuel présentant la situation du portefeuille des valeurs détenues par la famille

Biens immobiliers :

Copie des actes de propriété

Avis d'imposition (taxes foncières)

*Cette liste n'est pas exhaustive. Le Consulat Général se réserve le droit de demander tout document complémentaire qui lui apparaîtrait nécessaire lors de l'instruction du dossier.
Aucun document fourni ne sera restitué (prévoir des copies)*

POUR TOUTE AUTRE INFORMATION, VEILLEZ CONTACTER LE BUREAU DES BOURSES

TÉLÉPHONE : 23 94 71 79 ; TELECOPIE : 23 94 71 60 ; emad.sarwat@diplomatie.gouv.fr

La présentation d'un dossier incomplet au regard de la situation de la famille ou après les dates fixées conduira au rejet de la demande.